

---

# LA CR IX

## DE SAINT-GILLES

N° 85- avril 2010

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"  
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,  
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

---

### *Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine*

Quelques jours après Pâques, Jésus s'étonnant de l'aveuglement de deux de ses disciples marchant vers Emmaüs, leur adressa cette question : « Ne saviez-vous pas que le Fils de l'homme devait mourir avant d'entrer dans la gloire ? » Lc 24, 26. Il est aisé de reconnaître dans la Résurrection du Sauveur une victoire éclatante. Le tremblement de terre ressenti, le grand bruit entendu lorsque le Christ sort du tombeau, la frayeur des soldats qui gardaient le sépulcre, le corps glorieux du Sauveur et la présence des anges, sont des signes éclatants qui réparent les insultes subies par Notre-Seigneur pendant sa Passion. Mais pour nous, il est plus difficile de reconnaître le lien qui existe entre cette victoire et la croix du Sauveur.

Le mystère pascal peut se résumer ainsi : en mourant sur la croix, le Christ est vainqueur. Que la mort du Christ soit vraiment une victoire, notre entendement humain a du mal à le voir. C'est pourtant ce que nous devons croire. En plus de l'acte de foi dans la résurrection réelle et physique de Jésus, nous devons en poser un second dans le lien qui existe entre la victoire obtenue sur la croix et celle de Pâques.

Le Vendredi-Saint c'est bien un échec apparent que nos sens percevaient immédiatement en regardant le Sauveur crucifié. Cependant notre intelligence posait un acte de foi dans la victoire obtenue sur le péché par ce moyen. Cet acte de foi que les Apôtres eux-mêmes devaient poser, nous devons à notre tour l'accomplir. Comme les Apôtres, comme les témoins d'Emmaüs, comme les saintes femmes, chacun de nous, en ces fêtes pascales, croit à la victoire alors même que le Sauveur est mort d'une manière ignominieuse. Ce qu'il faut croire, ce qu'il fallait croire au pied de la croix, c'est que Jésus agonisant est précisément par son agonie, plus que par ses sermons et ses miracles, le Sauveur des âmes. Agonie veut dire combat, et l'agonie du Christ fut le grand combat contre l'esprit du mal, combat où Jésus fut définitive-

ment vainqueur. Cet acte de foi posé le Vendredi-Saint, est confirmé en cette fête de la Résurrection. St Paul nous l'enseigne lorsqu'il dit : « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans le péché. » (1Cor 15, 14-18)

En effet, Dieu ne nous laisse pas sans aide. Il donne lui-même une preuve pour affermir notre foi. C'est l'objet de cette fête pascale. Celle-ci est le signe visible d'un effet invisible obtenu pendant la Passion. La réalité de la résurrection confirme la véracité de la réconciliation accomplie entre Dieu et les hommes par la croix, mais invisible à nos yeux humains. Si le Christ est vainqueur de la mort, comme le prouve sa résurrection, c'est la preuve qu'il a été le vainqueur du péché sur la croix et que son Père a regardé favorablement son sacrifice. Voilà donc le lien entre Pâques et la Passion. En voyant que le signe qu'il avait prédit pour le certifier est réalisé en ce jour de Pâques, nous avons la certitude de notre délivrance et de l'état de grâce retrouvé par les souffrances de NSJC.

Entre la victoire du Vendredi Saint, victoire sur le péché et celle de Pâques, victoire sur la mort, il est clair que la première est la principale. L'autre n'en est que le signe, signe magnifique qui ne tient sa grandeur que de la chose signifiée. La fête de Pâques est d'autant plus grande et importante que la victoire du Vendredi Saint sur le péché est grandiose même si pour nous moins sensible. La victoire visible de Pâques est le signe d'une réalité invisible encore plus grande que le fait extraordinaire de la résurrection. Et c'est pourquoi nous célébrons ce jour de Pâques avec une grande magnificence, pour reconnaître la grande victoire remportée par le Sauveur le Vendredi Saint.

Demandons à la Sainte Vierge tout spécialement, ces grâces de Foi et d'humilité pour savoir soumettre notre esprit à ce grand mystère de salut que la Résurrection vient couronner.

Abbé Philippe Brunet

## ***Héritiers, non rescapés***

*Par le Rev. John Brucciani*

**L**es fêtes de Pâques nous offrent l'occasion de réfléchir sur le sens profond du salut que nous offre notre bon Sauveur.

La violence de sa passion et de sa mort donne l'impression d'un scénario dans lequel Dieu le Père, offensé dans sa majesté infinie par les péchés des hommes, réclame sans pitié la mort de son Fils. Nous réduisons alors la rédemption à une simple transaction légale entre Dieu et l'homme : Jésus-Christ donne sa vie infiniment précieuse pour réparer nos offenses infiniment ignominieuses. D'un côté : notre péché ; de l'autre : la vie divine et humaine de Jésus offerte en réparation, et au-dessus : Dieu le Père, satisfait de voir l'équilibre de la balance rétablie.

Or, la Rédemption n'est pas une simple affaire de substitution où Jésus meurt pour nous, i.e. à notre place, de sorte à nous épargner la punition. Elle est plus que cela.

Saint Paul a développé tout au long de ses épîtres sa célèbre doctrine du Corps Mystique de Jésus auquel nous sommes mystérieusement incorporés par le baptême. Elle est une doctrine révélée, difficile à comprendre mais monumentale dans ses implications.

Mystiquement incorporé en Notre-Seigneur, nous sommes morts sur la croix avec Lui, nous sommes ressuscités avec Lui, et nous sommes montés au ciel avec Lui, pour régner avec Lui *in aeternam*. Grâce à cette incorporation nous avons réellement réparé notre péché. Nous sommes enfin quittes de cette affreuse servitude qui pesait sur nos épaules depuis Adam.

Mais plus encore : non seulement nous sommes morts en Notre-Seigneur, et avec Lui, mais nous sommes aussi ressuscités. Nous sommes devenus une nouvelle création, greffés que nous sommes au Christ victorieux le jour de Pâques, et bientôt triomphant le jour de l'Ascension.

Grâce à l'œuvre de Notre Seigneur, et grâce à notre incorporation en Lui depuis notre baptême nous appartenons vraiment à une race divine et royale. Nous sommes membres du Corps Mystique de Notre-Seigneur, nous avons en toute vérité et toute réalité, mérité le ciel, au point où Saint Paul nous appelle désormais des héritiers de Dieu.

Héritiers de Dieu, nous attendons, en tout droit, la béatitude céleste. Avec Notre Seigneur, nous avons réellement conquis notre place parmi les anges et les saints. Nous sommes désormais citoyens du ciel, détenteurs d'un passeport céleste que les gardiens de la Nouvelle Jérusalem doivent respecter. Depuis la Résurrection et l'Ascension, nous pouvons appeler le ciel notre « chez nous ».

La richesse de l'œuvre terrestre de Notre Seigneur ne consiste pas simplement à nous avoir octroyé le pardon de nos péchés. Certes, en Lui nous avons réparé notre péché, mais plus encore, nous avons mérité de nouveau le ciel d'une façon plus spectaculaire et plus convaincante (s'il en est) que si nos premiers parents n'avaient jamais péché. Car notre représentant et notre Chef, Jésus-Christ, revêtu de notre nature humaine, siège à la droite du Père, avec à sa droite, la nouvelle Eve, Marie notre mère.

Assurément, depuis que nous sommes devenus les frères du Roi, des enfants de la Reine Mère, des fils adoptifs du Père, nous avons le droit désormais de bousculer les anges, si parfaits et si puissants, pour prendre les premières places autour du trône divin.

Vendredi-Saint, Pâques, et puis l'Ascension, ne constituent pas un salut opéré à la manière d'un sauvetage en mer déchainée. Nous ne sommes pas des rescapés mais des princes-héritiers. Dieu ne fait pas les choses avec demi-mesure. Il avait créé d'une manière admirable la nature humaine. Il l'a rétablie d'une manière encore plus admirable. Ainsi, Dieu ne veut pas simplement que nous lui disions « merci » pendant toute l'éternité. Il désire que nous régnions avec lui sur toute la création, comme des fils adoptifs et des cohéritiers avec Jésus Christ, qui est le Verbe de Dieu, par qui tout a été fait. Quel mystère admirable !

Toute la doctrine morale de Saint Paul découle de cette vérité majeure. Nous n'agissons plus en fonction de l'enfer à éviter, mais en fonction de l'incroyable dignité dont nous sommes revêtus. Mais me voilà à la fin de la page. Je laisse à votre méditation les conclusions à tirer du grand mystère de notre salut.

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'AVRIL 2010

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
<b>jeudi 1<sup>er</sup> avril</b> Jeudi-Saint	<i>Cf. ci-dessous les horaires spéciaux de la Semaine-Sainte</i>		<i>Cf. ci-dessous les horaires spé- ciaux de la Semaine-Sainte</i>
<b>vendredi 2 avril</b> Vendredi-Saint			
<b>samedi 3 avril</b> Samedi-Saint			
<b>dimanche 4 avril</b> Résurrection de Notre-Seigneur	<i>Pas de messe à 8h</i> 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 5 avril</b> Lundi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 6 avril</b> Mardi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mercredi 7 avril</b> Mercredi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 8 avril</b> Jeudi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>vendredi 9 avril</b> Vendredi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>samedi 10 avril</b> Samedi in albis	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>dimanche 11 avril</b> Dimanche in albis	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 12 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 13 avril</b> Saint Hermenegilde	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mercredi 14 avril</b> Saint Justin	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 15 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>vendredi 16 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>samedi 17 avril</b> de la Sainte Vierge au samedi	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	
<b>dimanche 18 avril</b> 2 <sup>ème</sup> dimanche après Pâques <i>Quête pour les séminaires</i>	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 19 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 20 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>mercredi 21 avril</b> Saint Anselme	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 22 avril</b> Saint Soter & Saint Caiüs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
<b>vendredi 23 avril</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>samedi 24 avril</b> Saint Fidèle de Sigmaringen	15h : permanence du prêtre (abbé Brucciani) 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	

<b>dimanche 25 avril</b> 3 <sup>ème</sup> dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 26 avril</b> Saints Clet & Marcellin	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 27 avril</b> Saint Pierre Canisius	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mercredi 28 avril</b> Saint Paul de la Croix	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	
<b>jeudi 29 avril</b> Saint Pierre de Verone	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
<b>vendredi 30 avril</b> Sainte Catherine de Sienne	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	

### Semaine Sainte à Toulouse

#### JEUDI SAINT - 1<sup>er</sup> avril

**9h30** : Office des Ténèbres.

**16h30 à 17h30** : confessions (abbé Fernandez)

**17h30** : Messe vespérale solennelle (abbé Brucciani) suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à minuit.

Confessions pendant l'adoration (abbés Brucciani et Fernandez).

#### VENDREDI SAINT - 2 avril

**9h30** : Office des Ténèbres

**15h00** : Chemin de Croix (abbé Brunet)

**16h à 17h30** : confessions (abbés Brunet et Fernandez)

**17h30** : Fonction liturgique (abbé Fernandez) avec chant de la Passion selon Saint Jean.

#### SAMEDI SAINT ET DIMANCHE DE PÂQUES - 3 et 4 avril

**9h30** Office des Ténèbres

**16h à 18h** confessions (abbé Brucciani)

**21h à 22h** confessions (abbé Fernandez)

**22h** : Vigile Pascale (abbé Brunet)

(pas de messe à 8h)

**9h** : messe avec orgue (abbé Brucciani)

**10h30** : Grand'Messe de Pâques (abbé Fernandez).

### Semaine Sainte à Castres

#### JEUDI SAINT - 1<sup>er</sup> avril

**17h à 18h** : confessions (abbé Brunet)

**18h** : Messe vespérale solennelle (abbé Brunet) suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à minuit.

Confessions pendant l'adoration (abbé Brunet).

#### VENDREDI SAINT - 2 avril

**17h** : Chemin de Croix (abbé Brucciani)

**18h** : Fonction liturgique (abbé Brucciani)

#### DIMANCHE DE PÂQUES - 4 avril

**10h30** : Grand'Messe de Pâques (abbé Brunet)

#### dimanche 18 avril 2010

##### Visite du Supérieur de District

M. l'abbé Régis de Cacqueray - Valme-nier assurera la prédication à l'occasion du dimanche des vocations. À **17h** il donnera une conférence aux fidèles, à l'école Saint-Jean-Bosco.

*Conférence suivie de l'apéritif!*

#### 24 et 25 avril 2010

##### Visite Canonique

M. l'abbé Jacques Laguérie, assistant du Supérieur du District, effectuera une visite canonique au Prieuré. Les Fidèles de Toulouse et de Castres qui désirent le rencontrer doivent prendre rendez-vous auprès de M. l'abbé Brunet.

#### Carnet paroissial

baptême :

Mathieu MISSIER-VIDAL,  
à Toulouse le 20 mars

#### vendredi 30 avril 2010

##### Réunion des Jeunes Foyers à 20 h

*Ce mois-ci la réunion a lieu chez  
M. et Mme Crespin à Albi*

Renseignements auprès  
de M. l'abbé Brunet.

#### 22, 23 et 24 mai 2010

##### Pèlerinage de Chartres

« le combat de la Foi »

Inscrivez-vous dès maintenant

chef de chapitre :

M. Simon PICOT

chapitre enfant :

M. Nicolas de LEDINGHEN, 05 61 73 09 37

voyage en car :

M. François RUSSO, 05 61 13 85 17

#### ***DENIER DU CULTE***

Saint Pie X institua en 1907 « le denier du clergé », contribution obligatoire pour l'entretien du culte, suivant les possibilités de chacun.

Vous pouvez demander un reçu fiscal donnant lieu à une réduction d'impôts. La déduction atteint 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 34€.

#### Prieuré saint Dominique

2245 av. des Platanes  
31380 GRAGNAGUE  
tél. : 05 61 74 27 93

#### N.D. du Férétra

Place saint Roch  
TOULOUSE  
tél. : 05 61 55 42 88

#### Chapelle du Sacré-Coeur

24 rue Mahuziès  
81100 CASTRES  
tél. : 05 61 74 27 93  
05 63 72 15 66

#### École Saint-Jean Bosco

14 rue des Artistes  
31200 Toulouse  
tél. : 05 61 57 32 50